

Le présent document compte 10 pages

LA CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 2 juin 2015 à 18h00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, située au 925, rue Alexandra, Hearst, Ontario.

| | | |
|------------|------------|------------------|
| Présents: | Maire | Roger Sigouin |
| | Conseiller | André Rhéaume |
| | Conseiller | Daniel Lemaire |
| | Conseiller | Gérard Proulx |
| | Conseiller | Claude Gagnon |
| | Conseiller | Raymond Vermette |
| Absent : | Conseiller | Conrad Morin |
| Personnel: | AEC | Monique Lafrance |
| | Greffier | Janine Lecours |

1. OUVERTURE

Résolution no. 207-15

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil soit maintenant ouverte à 18h04.

ADOPTÉE

2. PRIÈRE D'OUVERTURE

Le Maire récita la prière d'ouverture.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no. 208-15

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller André Rhéaume

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil interrompe les règles de procédure pour ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- a) Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil tenue le 2 juin 2015 (5. Adoption des procès-verbaux du Conseil);
- b) Rapport de la réunion de la Corporation de distribution électrique de Hearst daté du 20 avril 2015 (9. Rapport des comités et commissions);
- c) Mise à jour sur le projet de reconstruction de la rue 9^e (10. Travaux publics).

ADOPTÉE

4. INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le Maire Sigouin déclara un intérêt pécuniaire au sujet 6 du groupe de travail des travaux publics au sujet de la demande pour installer un garde-fou sur le droit de passage de la rue West, étant parent avec la personne effectuant la demande.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES DU CONSEIL

Résolution no. 209-15

Proposée par: Conseiller Claude Gagnon
Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 44-15, étant un arrêté municipal pour approuver le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 12 mai 2015 et de réunion extraordinaire tenue le 2 juin 2015.

ADOPTÉE

6. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

Résolution no. 210-15

Proposée par: Conseiller Claude Gagnon
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU de classer la liste de correspondance présentée à la réunion ordinaire du Conseil tenue le 2 juin 2015.

ADOPTÉE

7. RAPPORTS ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS ET COMMISSIONS

Résolution no. 211-15

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette
Appuyée par: Conseiller André Rhéaume

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil prenne note des rapports et procès-verbaux des réunions :

- du Conseil de la bibliothèque publique daté du 23 avril 2015;
- de la Corporation de distribution électrique datés du 20 avril et 19 mai 2015;
- de la Corporation de logements à but non-lucratif daté du 8 avril 2015;
- de la conférence de la Fédération des municipalités du nord de l'Ontario tenue les 6, 7 et 8 mai 2015;
- de l'Alliance communauté en santé daté du 13 mai 2015;
- du Foyer des pionniers daté du 14 mai 2015;
- du Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane datés du 19 et 26 mars 2015;
- du Conseil d'administration de l'Hôpital Notre-Dame daté du 23 avril 2015;
- de la Commission des services de police daté du 21 mai 2015.

ADOPTÉE

8. RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF

L'administrateur en chef fait un résumé des diverses tâches accomplies depuis la dernière rencontre. Une copie du rapport est en annexe.

9. FONCTIONS DU CONSEIL

a) Rapport du groupe de travail des travaux publics

i) **Appui à la requête à la Province pour une législation sur la responsabilité des producteurs pour les coûts de déchets**

Résolution no. 212-15

Proposée par: Conseiller Gérard Proulx
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

CONSIDÉRANT QUE le Ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique s'est engagé à remplacer la législation actuelle de réduction des déchets, mais n'a pas encore adopté de législation de remplacement à l'Assemblée législative, et

CONSIDÉRANT QUE la responsabilité des producteurs entraînerait des économies considérables aux résidents de la Ville de Hearst et ferait prospérer l'économie locale, car les producteurs devraient innover pour réduire les déchets, développer des emballages plus aisément recyclables et travailler avec les municipalités sur les meilleures façons de collecter et de traiter les matériaux recyclables, et

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation du recyclage et de la valorisation pourrait ajouter 13 000 bons emplois de haute qualité en Ontario et contribuer 1,5 milliards de dollars de plus chaque année à l'économie de l'Ontario,

QU'IL SOIT RÉSOLU que la Ville de Hearst invite le gouvernement de l'Ontario à adopter une législation pour remplacer la Loi sur la réduction des déchets avec un système basé sur la pleine responsabilité des producteurs, en veillant à ce que les producteurs soient responsables de 100% des coûts de déchets désignés en fin de vie et que les producteurs travaillent avec le secteur municipal sur ces programmes de responsabilité des producteurs qui affectent le système de gestion intégrée des déchets municipaux afin que les municipalités reçoivent une juste compensation pour les services fournis afin de gérer les déchets désignés qui pénètrent dans le système municipal.

ADOPTÉE

ii) **Entente de recyclage avec l'Association de recyclage du Nord-Est**

Résolution no. 213-15

Proposée par: Conseiller Gérard Proulx
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté-municipal No. 47-15, étant un arrêté municipal autorisant la signature d'une entente avec l'Association de recyclage du Nord-Est pour l'exploitation, la gestion et la promotion du Programme de gestion des déchets pour les municipalités de Kapuskasing, Hearst, Mattice-Val Côté, Opatatika, Moonbeam et Fauquier-Strickland.

ADOPTÉE

iii) **Nomination du Conseiller Rhéaume à l'Association de recyclage du Nord-Est**

Résolution no. 214-15

Proposée par: Conseiller Gérard Proulx
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU de nommer le Conseiller André Rhéaume membre représentant de la Ville de Hearst sur l'Association de recyclage du Nord-Est.

ADOPTÉE

iv) Approbation du rapport du groupe de travail des travaux publics

Résolution no. 215-15

Proposée par: Conseiller Gérard Proulx
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des travaux publics daté du 1er juin 2015.

ADOPTÉE

b) Rapport du groupe de travail d'aménagement

Aucun

10. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

a) Noel Cantin, Collins Barrow

Sujet : présentation des états financiers 2014

M. Cantin donne un aperçu des États financiers consolidés et explique les variances principales des revenus et dépenses qui sont similaires à 2013 et près du budget. En général, la Corporation démontre un surplus accumulé au montant de 52 647 081\$. M. Cantin mentionne toutefois qu'en ce moment, la Corporation dépense plus que ses ressources et qu'elle devrait être prudente afin de ne pas épuiser ses surplus. Sur une note positive, M. Cantin mentionne que les taxes recevables sont seulement de 221 219\$ sur un prélèvement annuel de 6 581 602\$, ce qui est très bon.

b) Anthony Miron et Dènik Dorval, 350 Hearst

Sujet: Recyclage et compostage à Hearst

Messieurs Miron et Dorval se présentent et expliquent que le groupe 350 est un groupe environnemental international concerné par l'environnement. 350 Hearst est le chapitre local, et le premier groupe francophone en Amérique du nord. Un des buts de 350 Hearst est d'encourager la Municipalité à devenir verte en promouvant le recyclage à Hearst et en travaillant au développement d'un système de compostage à domicile dans la communauté.

350 Hearst a également comme principale mission d'appuyer les décisions du Conseil municipal, à savoir l'aider à réaliser le Plan de développement durable. La communauté de Hearst n'est pas assez grande pour l'imposer, mais elle devrait quand même participer activement au recyclage et au compostage, en encourageant l'engagement communautaire en créant un forum et en stimulant la population à contribuer aux efforts.

Messieurs Miron et Dorval mentionnent que 350 Hearst aimerait s'impliquer activement au développement du système de recyclage à Hearst avec la Municipalité. Advenant la formation d'un Comité de recyclage, 350 Hearst souhaite que ses membres soient invités à siéger sur ce comité municipal.

En terminant, Messieurs Miron et Dorval invitent les membres du Conseil et la population à visiter le site internet 350.org et la page Facebook de 350 Hearst pour en connaître davantage sur ce regroupement.

Le Maire Sigouin remercie Messieurs Dorval et Miron pour leur présentation pleine d'enthousiasme, les félicite de leurs efforts et les rassure que la Municipalité entrevoit stimuler le recyclage à Hearst.

11. AUDIENCE ET RÉUNION PUBLIQUE

Rencontre publique pour demandes de modifications au Règlement de zonage pour autoriser :

- a) l'exploitation d'un magasin de vente au détail de savons naturels et artisanaux au 715, rue Prince; et**
- c) la réduction des retraits de cour avant, latéral extérieur et arrière pour des bâtiments d'entreposage libre-service au 300, rue George.**

Résolution no. 216-15

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire

Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU de lever cette réunion ordinaire du Conseil et que la réunion publique relative aux demandes de modifications au règlement de zonage suivantes soit par la présente ouverte :

- i) Une modification proposée au Règlement de zonage de Hearst No. 65-04 spécifique au site qui permettra l'exploitation d'un magasin de vente au détail de savons naturels et artisanaux dans une Zone résidentielle de troisième densité (R3) pour une période de trois (3) ans dans le logement situé au 715, rue Prince; et
- ii) Une modification proposée au Règlement de zonage de Hearst No. 65-04 spécifique au site qui permettra de réduire les retraits de cour avant, latéral extérieur et arrière dans une Zone industrielle secondaire (M2) pour des bâtiments d'entreposage libre-service proposés sur la propriété identifiée comme le 300, rue George.

ADOPTÉE

Le rapport de la réunion publique est en annexe.

Résolution no. 217-15

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU de lever par la présente la réunion publique tenue pour entendre des commentaires en faveur ou contre des modifications aux règlements de zonage, et que l'assemblée ordinaire du Conseil reprenne.

ADOPTÉE

Résolution no. 218-15

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire

Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter par la présente l'arrêté municipal No. 45-15, étant un arrêté municipal modifiant le Règlement de zonage de Hearst No. 65-04 pour permettre l'exploitation d'un magasin de détail au sein d'une Zone résidentielle de troisième densité (R3) pour une période temporaire de trois (3) ans dans le logement existant situé au 715, rue Prince.

ADOPTÉE

Résolution no. 219-15

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire

Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter par la présente l'arrêté municipal No. 46-15, étant un arrêté municipal modifiant le Règlement de zonage de Hearst No. 65-04 pour permettre la construction de deux (2) bâtiments d'entreposage libre-service ayant des retraits de cour avant, latéral extérieur et arrière réduits sur la propriété identifiée comme le 300, rue George dans une Zone industrielle secondaire (M2).

ADOPTÉE

c) **Rapport du groupe de travail des parcs et loisirs**

i) ***Nouvelle entente avec les Cadets pour l'utilisation de la Limite***

Résolution no. 220-15

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette
Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté-municipal No. 48-15, étant un arrêté municipal autorisant la signature d'une entente modifiée avec Les Cadets de Hearst pour la location d'un bureau adjacent à la salle de La Limite, pour l'utilisation non-exclusive une fois la semaine de la salle La Limite pour des pratiques de tir et pour des espaces de rangement intérieurs et extérieurs au garage des travaux publics .

ADOPTÉE

d) **Rapport du groupe de travail de finances**

i) ***Approbation des états financiers 2014***

Résolution no. 221-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver le rapport des vérificateurs indépendants et les états financiers internes de la Corporation de la Ville de Hearst, pour la période prenant fin le 31 décembre 2014.

ADOPTÉE

ii) ***Nomination de Collins Barrow vérificateurs pour l'année 2015***

Résolution no. 222-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU de nommer Collins Barrow, vérificateurs des états financiers 2015 de la Corporation de la Ville de Hearst et de ses affiliés

ADOPTÉE

iii) LAS autorisé à offrir un programme de garantie pour conduites d'eau et d'égouts

Résolution no. 223-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires sont responsables de l'entretien des conduites d'eau et d'égout enfouies qui vont de la connexion principale à l'extérieur de leur maison, et
CONSIDÉRANT QUE lorsque des problèmes se produisent avec lesdites lignes, les propriétaires sont souvent surpris d'apprendre qu'il n'y a pas de responsabilité municipale et que leur assurance ne couvre pas le coût des réparations, et
CONSIDÉRANT QUE le programme de garantie des conduites d'eau et d'égout offert par les Local Authority Services (LAS) offre aux résidents de l'Ontario la possibilité de souscrire à une garantie à faible coût couvrant la réparation de la ligne d'eau, son remplacement ou sa restauration,
QU'IL SOIT RÉSOLU que la Ville de Hearst endosse par la présente le modèle de Programme de garantie pour les conduites d'eau et d'égout du LAS et permet au LAS de commercialiser ce programme aux résidents de Hearst.

ADOPTÉE

iv) Entente de financement avec Services à la famille et à l'enfance du Nord-est pour services du Centre de garde

Résolution no. 224-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 49-15, étant un arrêté municipal autorisant la signature d'une entente avec les Services à la famille et à l'enfance du Nord-est de l'Ontario pour du financement pour la livraison des services sous le programme du Centre de la petite enfance au Centre de garde de Hearst pour l'année budgétaire 2015.

ADOPTÉE

v) Entente avec Philips Lifeline pour l'achat d'une plateforme RC700

Résolution no. 225-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 50-15, étant un arrêté municipal autorisant la signature d'une entente avec Philips Lifeline pour l'achat d'une plateforme RC700 pour le centre de réponse du service Lifeline.

ADOPTÉE

vi) Augmentation des frais pour le service de Lifeline

Résolution no. 226-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter en première et deuxième lecture l'arrêté municipal No. 51-15, étant un arrêté municipal autorisant l'augmentation du frais de service de Lifeline dans les années 2015 et 2016 et pour augmenter le coût de l'installation pour le service Lifeline à Hearst et dans les zones de service en dehors des limites de la ville.

ADOPTÉE

vii) Budget pour refonte du site web de la Ville avec 2Gen Interactive

Résolution no. 227-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

CONSIDÉRANT QU'il a été jugé opportun de faire une refonte du site Web de la Ville de Hearst et qu'une demande de soumissions pour ladite refonte a été publiée,
QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver la proposition de 2Gen Interactive au montant de 11,750.00 \$ plus les taxes applicables pour la refonte du site Web de la Ville de Hearst, qui sera financée par diverses économies de coûts.

ADOPTÉE

viii) Entente de financement annuel avec le Conseil des arts de Hearst

Résolution no. 228-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

CONSIDÉRANT QUE le Conseil des arts de Hearst a acheté le bâtiment autrefois connu sous le nom de la Salle des Chevaliers de Colomb et en est maintenant l'unique propriétaire, et
CONSIDÉRANT que conformément à l'arrêté municipal No. 20-90, la Ville de Hearst a contribué aux arts et la culture en payant le loyer du Conseil des arts aux Chevaliers de Colomb Inc. et a continué à contribuer ledit montant après la vente de l'immeuble au Conseil des arts, et
CONSIDÉRANT QUE, en vertu de sa politique culturelle dans l'arrêté municipal No. 67-07, la Ville de Hearst exprime son engagement envers le développement artistique et culturel de la communauté,
QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver l'arrêté municipal No. 52-15, étant un arrêté municipal pour autoriser la signature d'une entente avec le Conseil des arts de Hearst pour une contribution financière annuelle envers les activités artistiques et culturelles de la communauté aussi longtemps que le Conseil des arts sera propriétaire de l'immeuble de la Place des arts.

ADOPTÉE

ix) Paiement de la facture du Club Action pour la construction de boîtes pour le jardin communautaire

Résolution no. 229-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver le paiement de la facture du Club Action Hearst au montant de 1,027.00 \$ plus les taxes applicables pour la construction de six (6) boîtes de jardinage pour le jardin communautaire.

ADOPTÉE

x) Aide financière

Résolution no. 230-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu des demandes d'aide financière et que celles-ci ont été étudiées à la lumière de la politique de dons de la Municipalité,
QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver les dons suivants:

- Hearst High School (bourse) – 150 \$;
- École secondaire catholique de Hearst (bourse) - \$150.

ADOPTÉE

xi) Liste de chèques émis du compte général

Résolution no. 231-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver la liste de chèques émis du compte courant soit des numéros de chèque 19405 à 19746 totalisant 1 418 354,61\$.

ADOPTÉE

xii) Approbation du rapport du groupe de travail des finances

Résolution no. 232-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des finances daté du 26 mai et de résilier le sujet 1 des travaux en cours.

ADOPTÉE

e) Rapport du groupe de travail de politiques

i) Nomination de directeurs à la Corporation de développement économique

Résolution no. 233-15

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette
Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU de nommer les personnes suivantes au Conseil d'administration de la Corporation de développement économique:

- Siègne 1 – Affaires/commerce/industrie : Luc Pepin, pour un mandat de deux ans
- Siègne 3 – Tourisme et culture : Ghislain Jacques, pour un mandat de deux ans
- Siègne 7 – Éducation/emploi/jeunes: Lyne Poliquin, pour un mandat de deux ans
- Siègne 8 – Éducation/Emploi/Jeunes : Valérie Picard, pour un mandat d'un an
- Siègne 9 – Services sociaux /santé : France Dallaire, pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉE

11. TRAVAUX EN COURS / RÉOLUTIONS DIFFÉRÉES

Aucun

13. AVIS DE MOTION

Aucun

12. HUIS-CLOS

Résolution no. 234-15

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil se réunisse en séance fermée afin de discuter des sujets suivants:

- a) Offre d'achat de terrain sur le chemin Collin;
- b) Réclamation pour dommages au service électrique au 102, Route 11 est.

ADOPTÉE

Résolution no. 235-15

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette
Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU que la réunion ordinaire du Conseil reprenne et que le rapport confidentiel des délibérations en séance fermée soit par la présente noté pour l'information du Conseil.

ADOPTÉE

Demande de paiement de factures pour restaurer services électriques et d'eau au 102, Route 11 est refusée

Résolution no. 236-15

Proposée par : Conseiller André Rhéaume
Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU de refuser par la présente la demande reçue de Jean-Guy Pépin pour le paiement de factures totalisant 968,23 \$, pour des frais engagés dans la restauration des services d'électricité et d'eau à sa résidence située au 102, Route 11 Est, après l'interruption de ces services lors de la connexion de la ligne d'eau au parc de maisons mobiles Cécile dans le cadre du projet d'eau potable de la Route 11 est.

ADOPTÉE

14. FERMETURE DE LA SÉANCE

Résolution no. 237-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil tenue le 2 juin 2015 soit maintenant levée à 8h37.

ADOPTÉE

Maire

Greffier